

LA

# Petite Tunisie

**ABONNEMENTS :**

<i>Tunis-Tunisie</i>	<i>France</i>
Un an ..... Fr. 10	Un an ..... Fr. 12
Six mois ..... 6	Six mois ..... 7
PAYABLES D'AVANCE	

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal  
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

**ANNONCES :**

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

## LE RETOUR DE CÉSAR

Tunis, le 13 Février 1896.

### Entr'acte d'un conflit

Les mânes de ses aïeux ont dû en tressaillir d'allégresse !

— Mon fils, ont dû lui crier de par delà l'éternité ses ancêtres ravis, vous avez, par notre foi, d'Escobar, hérité des précieuses qualités. Que Dieu soit loué !

Mais qu'était Escobar, ce jésuite espagnol, auprès de sire René Millet, Résident Général de toutes les Tunisiennes !

On connaît les faits pour les avoir encore trop présents à la mémoire. Point n'est donc besoin de les rappeler par le menu. Qu'il nous suffise de dire que le 1<sup>er</sup> janvier, ce n'était pas un représentant d'une nation libre comme la République Française qui recevait ses administrés mais un garde-chiourme ; ce n'était pas un républicain qui parlait avec une répugnance et un dégoût non déguisés du suffrage universel pour lequel nos pères combattirent et annonçait la création d'un nouvel impôt, mais un fonctionnaire digne du bas empire.

Devant la morgue résidentielle la colonie a enfin frémi d'indignation ; la désinvolture avec laquelle on la traitait l'a fait sortir de sa torpeur et elle a exprimé son mécontentement et sa colère en manifestant par deux fois, en envoyant, qui plus est, des délégués porter ses doléances jusqu'à Paris aux pouvoirs publics.

A ce moment le résident Millet a commencé à rire jaune. Il a compris que cela pouvait tourner au tragique pour lui, et c'est alors qu'il a joué la comédie de la maladie de sa mère pour se rendre lui aussi à Paris et tâcher de parer le coup droit qu'allaient lui porter nos délégués.

Nous disons comédie, car personne, n'a été sa dupe, personne n'a cru un seul instant à cette maladie qui tombait si fort à propos pour nécessiter un voyage en la capitale que n'habite peut-être pas Madame Millet mère, si tant est que cette brave dame soit encore en ce bas monde, ce dont nous ne sommes pas certain. Si Madame Millet a été réellement malade, nous la prions d'agréer toutes nos excuses de la mettre en cause dans cet article ; il n'y a pas de notre faute, mais de la faute plutôt à sa malencontreuse maladie.

A Paris — peut-être est-ce un effet d'optique, mais les hommes rapetissent tellement que l'on ne fait guère plus de cas d'un Résident Général que du premier quidam venu — nos délégués n'ont pas vu M. Millet, mais s'ils l'avaient rencontré, ils auraient été étonnés du changement subit opéré en lui.

L'ogre qui voulait à Tunis avaler tout le monde se serait transformé en homme bien élevé, poli, souple, maniable, d'allures pacifiques, cet ogre les aurait reçus le plus gentiment du monde après toutefois leur avoir joué un tour de sa façon en les faisant passer aux yeux de M. Berthelot pour **trois individus quelconques, se disant délégués de la Colonie, d'une moralité et d'un passé douteux...**

*Ecce homo !*  
Mais cela n'a pas mordu et M. Berthelot renseigné a fait à nos délégués l'accueil que l'on doit à des gens respectables qui sont chargés d'une haute mission par leurs compatriotes.

A son arrivée en la capitale, il faut croire que M. Millet a su plaider sa cause en usant du mensonge ainsi qu'il en a l'habitude, car le ministre des Affaires étrangères, qui s'en fichait comme d'une guigne, a bien voulu endosser la responsabilité — peut-être la lui a-t-on fait endosser sans qu'il en sache rien, qui sait ? — du cadeau que voulait nous faire M. Millet pour nos étrennes du jour de l'an et qu'il ignorait totalement et l'a peut-être autorisé à passer la note qu'on a lue dans les feuilles bien pensantes :

Dans un intérêt d'apaisement général et « sur la proposition du Résident Général » le Ministre des Affaires étrangères, etc., etc.

O fumisterie !  
Si M. le Résident Général nous suppose aussi bêtes que des oies pour espérer nous faire prendre des vessies pour des lanternes, il s'abuse.

Et s'il croit sortir de cette histoire avec les honneurs de la guerre, il se trompe étrangement ; il en sort, au contraire, complètement amoindri, rapetissé, ravalé car, s'il n'avait été le promoteur de cet impôt malencontreux qui ne frapperait que les pauvres s'il était adopté car les riches dont les coffres sont amplement garnis n'ont pas besoin de se laisser poursuivre pour acquitter leurs dettes, il n'avait qu'une chose bien simple à faire : c'était de télégraphier au Ministre des Affaires étrangères que devant la *tolle* provoquée dans la colonie par la création de l'impôt du timbre et de l'enregistrement et dans un but d'apaisement, il le priait de surseoir à son application ; il est certain que M. Berthelot aurait acquiescé de bonne grâce et nous n'aurions pas été dans l'obligation d'envoyer des délégués à Paris, perdre un temps précieux pour eux qu'ils auraient utilisé à leurs affaires personnelles.

Mais non seulement M. Millet n'a pas fait cela et il ne pouvait pas le faire parce que c'est lui et lui seul qui avait décidé dans sa petite cervelle de nous gratifier de ce joli cadeau pour faire montre de toute son autorité, mais encore, il a fermé par deux

fois sa porte au nez de nos délégués, refusant de les recevoir, il les a traités de façon plus que cavalière, inconvenante, goujate même, ce qui a un peu plus exaspéré la colonie contre lui et enfin, alors que les membres de la Chambre de Commerce avaient donné leur démission à l'exception de l'un d'eux, qu'ils étaient sans mandat aucun, il les a entortillés pour les faire revenir sur celle-ci et les substituer aux véritables délégués de la colonie, voulant leur faire commettre une apostasie.

Aujourd'hui que le champ est déblayé, qu'apercevons-nous ?

D'un côté, une colonie qui forte de ses droits et prérogatives a triomphé, sans tapage, dans ses justes revendications, de l'autre, un résident qui sort de toutes ces histoires diminué à l'ex-*trême* dorénavant sans prestige aucun et qui, entamé comme il l'est, a l'aplomb de vouloir continuer à nous administrer. Cela se peut-il ?

Les hommes sensés répondront par la négative.

Si les mânes de ses aïeux ont dû, ces temps derniers, tressaillir d'allégresse, avant qu'il soit longtemps, ils tressailleront de rage et de désespoir devant les inqualifiables sottises que ne cesse de commettre leur rejeton.

EM. LACROIX.

Le journal à un sou a reproduit, comme nous, le compte-rendu des débats de l'affaire Bessière-Maréchal, compte-rendu extrait du *Journal des Tribunaux Algériens et Tunisiens* mais en ayant bien soin de retrancher la partie concernant M. le président Fabry.

Voilà, ou nous ne nous y connaissons pas, encore un échantillon de l'indépendance du journal du coin.

**NOS**

### Délégués et "la Dépêche"

Dans un long et filandreux article, le journal vice officiel de la Résidence essaye de détruire l'effet du si éloquent rapport de M. Aubé.

On a touché au vif le clan résidentiel et, selon le proverbe, les morveux se mouchent.

Selon son habitude, pour toute raison, le quotidien injurie et menace et ce n'est pas sans rire que nous relevons cette terrible phrase : « qu'ils ne s'en prennent donc qu'à eux si les personnes visées — et touchées — répondent à leur provocation, relèvent le gant et aussi bien par la parole que par la plume et parl'épée, répondent aux arguments et aux injures que l'on a bien voulu leur prodiguer. »

Donc voilà la lutte engagée et, écumants de rage, hurlant sous les vérités qui les cinglent comme des lanieres, les gens de la Résidence entrent en lice la bouche bavant la menace.

Mais tout cela est vraiment comique. Voyez-vous le sacerdotal Pavy changeant sa barrette pour un casque et son goupillon pour une épée et venant provoquer en combat singulier la délégation !

Il nous semble cependant avoir vu le même Pavy à la réunion publique lever la main pour voter l'ordre du jour félicitant et acclamant les délégués.

La réflexion est venue sans doute et les ordres aussi, et alors, dans le recueillement de l'oratoire, après avoir invoqué les lumières du St-Esprit, il a médité le rapport de M. Aubé et inspiré par les bourrades de son patron, il a écrit l'article : « A la Colonie Française ».

Ah ! c'est qu'il est terrible pour le Résident et ses soutiens, le rapport de nos délégués à Paris, et nous comprenons que, flagellés comme l'ont été « ces agitateurs salariés » dont, « les insinuations mensongères » voudraient diviser la « colonie et qui en seront pour leur courte honte », poussent des cris de fureur.

Il montre, ce rapport, toutes les basses manœuvres auxquelles s'est livré le résident pour empêcher la délégation d'aboutir : dépêches calomnieuses envoyées aux différents ministres, fables plus ou moins fantaisistes adressées par « ce rédacteur « accidentel, que tout le monde connaît « bien à Tunis, au journal *le Temps* dont « le dévouement au quai d'Orsay est sans « bornes. »

Par les lettres de l'honorable M. Merlou, on a vu ce qu'on doit faire des communications de la Résidence dont se targue encore l'éminent rédacteur de l'effluve.

Encore une fois le Résident et les siens sont pris la main dans le sac aux mensonges.

Nous comprenons que tout cela ne soit pas du goût des résidentiels, mais de là, à vouloir exterminer toute la délégation et même ceux qui l'ont approuvée et par conséquent font cause commune avec elle, il nous paraît aller un peu loin le R. Pavy.

Diable ! rappelez vos évangiles, M. l'abbé : « Celui qui a frappé par l'épée, périra par l'épée ».

Il est vrai que pour vous, on n'aurait pas besoin de ça. C. V.

Nous ne savons plus lequel journal disait aux habitants de Souk-el-Arba et Souk-El-Khmis :

« Maintenant que le Résident général est de retour, comptez sur lui pour ordonner l'enquête que vous réclamez contre votre néfaste contrôleur civil. »

Où-ils vu venir les enquêteurs ? Nous le leur avons dit, s'ils comptent sur M. Millet pour ordonner cette enquête, autant compter sur une planche pourrie.

M. le Résident Millet ne couvre-t-il pas ses fonctionnaires même les plus tarés et les attaquer n'est-ce pas alors, l'attaquer lui-même ?

**LA**

### Politique d'un Résident aux abois

Bien que l'on fasse feu de tout bois pour dissimuler la politique résidentielle, il n'y a pas à s'y méprendre, elle saute aux yeux de tous.

C'est la politique des impôts, c'est l'ére nouvelle annoncée par le Résident le 1<sup>er</sup> janvier 1896, qui s'ouvre dans toute son horreur, laissant voir à l'horizon la sombre escorte de vexations, d'humiliations et de ruines, apanage naturel d'une politique capide.

Sans doute, Monsieur Millet a perdu de vue, qui, en poussant le gouvernement dans cette voie il l'entraînerait fatalement dans une impasse de laquelle, en l'écoutant, il ne pouvait plus en sortir que par la seule issue qui lui restait ouverte, le parjure.

C'est égal, pour prétendre abstraire un gouvernement comme le nôtre à violer son serment comme simple abbé juisseur qui jette sa robe dans un coin de son *at home* pour courir plus libre-

ment les lupanars, il faut vraiment toute l'astuce des conseillers avides qui forment la cour du Ministre Résident.

En effet, il ne faut pas oublier que c'est, sous la foi de la parole du gouvernement que presque tous les Français qui peuplent la Tunisie sont venus ici abandonnant en France une situation modeste peut-être, mais sûre certainement, avec l'espoir de se créer hors la métropole une position en rapport avec les sacrifices consentis.

C'est aussi, entraînés par un élan d'enthousiasme, poussés par un sentiment de fierté patriotique, que beaucoup ont répondu à l'appel pressant que le gouvernement leur a fait, par le canal des feuilles officieuses.

Le moment nous paraît propice pour mettre sous les yeux de la colonie les promesses du gouvernement.

C'est un appel, bref et pressant, c'est un engagement qui ne prête pas à l'équivoque.

« Sous l'égide du drapeau de la République Française, allez montrer à l'Europe attentive ce que les enfants de France, par leur activité, leur intelligence peuvent faire de notre nouvelle conquête.

« La France républicaine se souviendra de vos efforts et de vos sacrifices ; de longtemps elle ne chargera pas du poids des impôts vos épaules affaiblies. »

Parbleu, il n'en fallait pas plus que cela pour chatouiller l'amour propre national.

Au fond, en nous promettant de nous laisser travailler pendant longtemps sans nous assujettir aux tribulations des impôts, le gouvernement n'a fait que ce qu'il fallait des colons à la Tunisie, il a offert à ces colons une compensation qui a été acceptée, voilà tout :

C'est un contrat moral, il est vrai, mais un gouvernement honnête ne le violera pas, il n'y a que les affreuses canailles qui piétinent sur leurs serments et nos Ministres sont d'honnêtes gens.

Certes, nous n'avons jamais mis en doute la bonne foi de nos hommes d'Etat et nous sommes persuadés qu'ils ne peuvent nullement à oublier leurs promesses, d'ailleurs les derniers événements le prouvent surabondamment.

Ce n'est donc pas de ce côté que la versatilité est à redouter.

Mais quel contraste entre les vœux du gouvernement et celles du Résident !

Les Ministres pensent avec raison que nos épaules sont trop faibles pour supporter la charge des impôts, cependant ces hommes s'y connaissent en matière de force musculaire.

Le Résident qui est encore jeune dans le métier, se contente de jeter un regard sur nous puis, au jugé, il nous trouve assez puissants pour établir sur notre dos, les premières bases sur lesquelles il élèverait, si on n'y mettait le holà ! une pyramide fiscale.

Cette manière de voir, est sans doute flatteuse pour les athlètes qui défendent les abords de l'office de la résidence, où se trouve enfermée l'assiette au beurre, mais elle ne flatte que médiocrement la Colonie qui, tout en peinant, n'a souvent sur sa table que du pain sec pour satisfaire son appétit.

Que Monsieur Millet ne perde pas de vue qu'un impôt, quelle que soit la forme ou le nom qu'on lui donne, pèse toujours plus sur le dos des contribuables, que ne pèse l'autorité de la *Dépêche Tunisienne* sur les décisions du corps électoral.

Vous pouvez attendre le suffrage universel sous l'orme disait il y a quelques années un illustre crétin.

Ce suffrage universel est bien près de nous être accordé ; encore une poussée comme ces jours derniers et... nous l'aurons.

## POLITIQUE PERSONNELLE

Tout le monde connaît, à cette heure, le procès-verbal de la réunion publique où les délégués envoyés à Paris ont rendu compte de leur mission.

Un supplément du journal officiel — du moins se prétendant tel — de l'ex-comité de permanence, contenant le rapport in-extenso de MM. les délégués, ayant été répandu à profusion,

mercredi 12 février, il est inutile, pensons-nous, de nous étendre longuement sur cette réunion.

Notre bonne foi, cependant, nous fait un devoir de relever quelques inexactitudes, involontaires sans doute, qui se sont glissées dans le compte-rendu de M. de Carnières.

Ce sont pourtant ses paroles à lui, paroles dont il devrait avoir un meilleur souvenir, que nous voulons rappeler.

Le président du comité de permanence ouvre la séance en disant que la Colonie a été convoquée pour entendre le compte-rendu des démarches de ses délégués à Paris, et que la réunion n'ayant pas d'autre but, et n'étant pas contradictoire, la parole ne sera donnée sur n'importe quel sujet que ce soit.

M. de Carnières nous a habitués à le voir ne plus se souvenir le lendemain des paroles éloquentes échappées au feu de son improvisation, telles celles prononcées par lui dans la réunion publique du 9 janvier, mais, mardi soir il n'a pas attendu au lendemain et à la fin même de la séance, il n'a pu résister au besoin de parler des élections futures et en son nom personnel, il a proposé la candidature de MM. Ventre et Poulbon.

Il y a beaucoup et même trop de personnalité dans toutes les actions de M. de Carnières, qui a, il nous semble, la mauvaise habitude de faire personnelles beaucoup d'idées, de propositions qui ne lui appartiennent nullement.

Par contre, il prête aux autres certaines pensées, certaines attitudes, certaine conduite qui lui sont tout à fait personnelles, surtout sa politique.

On connaissait jusqu'ici la politique intérieure, la politique étrangère, la politique d'affaires, M. de Carnières en a trouvé une autre, la *politique personnelle*, qu'il prétend faire par d'autres, lui qui, toujours et sans cesse, n'en a pratiqué qu'une, la politique d'égoïsme, *la politique du moi*.

Ainsi cet homme, qui, il y a à peine un mois, était partisan acharné du Résident, qui, quelques jours après, voulait faire croire que lui seul était capable de repêcher celui qui avait toutes ses sympathies personnelles, a la prétention étrange de diriger l'opinion publique opposée aujourd'hui à celui qu'il encensait encore hier, et au lieu de reconnaître simplement ses erreurs passées et de suivre le mouvement, il veut être la tête, le *grand leader de l'opposition*.

Quelques esprits, peut-être un peu faibles et qui ne connaissent pas toutes les palinodies de la « Tunisie Française », marchent à la remorque de ce politicien du sempiternel *moi*.

Il faut que cela cesse et nous voulons, s'il en est temps encore, mettre en garde nos amis contre les menées de vaniteuse ambition de ce rallié du lendemain.

Déjà, par ses agissements, il a semé la division, presque la discorde dans les rangs si unis des commerçants et industriels ; prenez garde qu'il ne soit un élément de défaite dans la lutte des élections prochaines.

*Timeo Danaos et dona ferentes.*

Traduction libre, très libre :

Je me méfie de de Carnières et de son concours.

Que MM. les membres de la Société pour la défense du Commerce et de l'Industrie se rappellent un peu la fable de Bertrand, (de Carnières) et Raton (Société). C. VERAX.

M. Duvau, aujourd'hui gérant d'un journal plus ou moins démocrate, nous avait fait appris à le connaître jusqu'à ces temps derniers, sous un jour tout différent de celui sous lequel il nous est apparu armé de sa résidentielle plume de Tolède.

*Errare humanum est.*

Il faut croire qu'il a dû trouver excellente l'avoine gouvernementale pendant son passage au *Journal Officiel Tunisien*, et qu'il désire y reboulotter à nouveau.

Libre à lui, mais nous le prions charitablement de vouloir bien nous laisser tranquilles, car nous avons eu entre les mains — et il nous serait facile de l'avoir encore — une lettre qui éditierait le public sur son compte. Cette lettre est désignée : A. Duvau.

## La Tunisie aux Colonies

*L'année ne se passera pas, nous écrit un député de nos amis, que la Tunisie ne soit rattachée au ministère des Colonies.*

*Le ministère Bourgeois est avant tout un ministère qui veut non seulement faire l'épuration mais aussi des économies.*

*Or, il existe au Quai d'Orsay, une direction des protectorats avec tout le personnel qui s'ensuit ; cette direction n'a plus sa raison d'être maintenant que Madagascar a été placé aux Colonies et voilà pourquoi mon ami M. Doumer, l'intelligent Ministre des Finances qui tient la queue de la poêle gouvernementale va demander, à défaut d'autres bonnes raisons le rattachement de la Tunisie au Ministère des Colonies.*

*Si, par impossible, son collègue du Ministère des Affaires Étrangères soulevait quelque objection, ce qui ce peut avoir lieu, je me chargerai de porter la question à la Tribune et nul doute que la chose ne passe comme une lettre à la poste.*

## Le retour de César

Par la grande trompette de la renommée du journal de la résidence, les populations tunisiennes ont été prévenues que René César Millet, venant de la conquête des libertés gauloises, ferait son entrée triomphale dans les murs de sa capitale le dimanche 16 février.

Une réception enthousiaste est préparée au triomphateur ; il est juste qu'après avoir fait abnégation de tout sentiment pour se livrer tout entier à l'étude et à la défense des intérêts de ses sujets, ses compatriotes lui donnent ces témoignages de reconnaissance.

Tel César rentrant à Rome à son retour de la conquête des Gaules, tel notre Résident fera sa rentrée à Tunis.

Il mérite sûrement les honneurs du triomphe et les acclamations de la foule en délire seront une bien faible compensation à toutes les fatigues, à tous les sacrifices supportés par ce cœur généreux, cet esprit d'élite pour obtenir l'ajournement du décret du 31 décembre, la création d'un troisième corps élu au suffrage presque universel, la reconnaissance, en un mot, des droits de la colonie.

Déjà de tous côtés, s'apprentent les bannières, les oriflammes, les arcs de la triomphe pour recevoir dignement René César, le bien aimé.

Le cortège sera précédé des différents membres du grand comité républicain qui est chargé d'aller souhaiter la bienvenue à son président, le secrétaire Pavv, habillé en chevalier de Jérusalem, portant la grande épée du maître de l'ordre, ouvrira la marche à la tête des joueurs de flûte, puis viendront les membres non démissionnaires de la Chambre de Commerce avec leur écharpe de députés passée au cou.

On nous affirme même, — mais nous donnons l'information sous toutes réserves, — que S. M. Carnaval 1<sup>er</sup> sera au port pour recevoir notre cher, bien-aimé et sympathique Résident.

Vivat ! trois fois vivat, pour René César, triomphateur !

## Battu... mais pas content

Connaissez-vous quelque chose de plus bas et de plus vil que l'individu qui s'empare d'une correspondance à vous destinée, et s'en sert pour organiser un chantage auprès de la personne qui vous l'a adressée.

Je me suis laissé dire qu'à Tunis il existait de tristes sires qui agissaient pareillement.

Sûrs de l'impunité, puisqu'on ne peut déposer au parquet de plainte contre eux par crainte de compromettre une tierce personne, ils essayent d'arriver au but qu'ils poursuivent, par les menaces ou l'intimidation.

Ces gens-là, quels qu'ils soient ou quelle que puisse être leur position sociale doivent être flétris publiquement, et tout homme qui se respecte ne doit pas hésiter à leur cracher à la face leur lâcheté et leur bassesse.

Je conseille aux personnes que certains rastaquouères tenteraient de faire chanter, d'agir comme le fit récemment une femme d'ancien monde.

C'est un de mes amis qui m'a raconté le fait.

Un fonctionnaire que je désignerai pas autrement, on comprend facilement pourquoi, eut connaissance d'une idylle dont la femme d'un de ses subordonnés était l'héroïne.

Il se fit remettre, grâce à un intermédiaire

de son acabit, une lettre que cette dernière adressait à son heureux complice, dans un café de la ville.

Muni de cette pièce à conviction, dérobée frauduleusement, il alla trouver l'aimable pécheresse et la menaça de tout dévoiler à son mari si elle ne consentait à se livrer à lui.

Cette dame, fine mouche, promit ce qu'on voulait, à la seule condition de rentrer en possession de la missive compromettante.

Le triste sire, tout heureux des promesses qu'il croyait devoir se réaliser, revint dès le lendemain, porteur du poulet.

Mais il avait compté sans son hôte.

Aussitôt après son introduction, auprès de la femme qu'il convoitait et alors qu'il commençait à devenir entreprenant, deux amies de la dame sortant tout à coup d'un cabinet flanqué par l'amoureux transi la plus belle dégelée de coups de manche à balai qu'il eut jamais reçue. Pour comble de malheur elles le forcèrent à prendre l'escalier non muni de ce que les jolies miss anglaises appellent notre inexprimable.

J'aurai volontiers donné deux sous (je ne suis pas riche) pour assister à ce spectacle.

Madame a eu sa lettre et le maître-chanteur ce qu'il méritait.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris il s'est pourtant bien gardé d'aller conter sa mésaventure au mari.

Inutile d'ajouter que lorsque l'histoire fut ébruitée (il y a toujours de mauvaises langues) les rieurs ne furent pas du côté du battu.

Avez-vous franchement qu'il a dû s'extimer très heureux de s'en tirer à si bon compte.

## Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS  
SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

M. Revoil, Ministre Résident Général adjoint s'embarque aujourd'hui à Marseille pour rejoindre son poste.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue en formant le doux espoir de le voir suivre une autre politique que celle de casse-cou adoptée par M. Millet.

M. Dybowski, est nommé directeur de l'agriculture et du commerce en remplacement de M. Bourde.

Nos délégués, rentrés dimanche, n'ont pas perdu leur temps.

Mardi, ils donnaient en réunion publique le compte-rendu de leurs pas et démarches à Paris que nous publions d'autre part.

Nous avons reçu la communication suivante que nous insérons en respectant l'orthographe de son auteur :

Les membres du comité électoral du petit commerce sont priés d'assister à la réunion du comité qui aura lieu le vendredi, 14 courant à 8 heures du soir, chez M. Aspergès, rue d'Espagne, 17.

Très urgent : (signé) : ASPERGÈS.

Le Gouvernement s'est enfin décidé à faire connaître la date des élections pour le renouvellement de la Chambre de Commerce. Mieux vaut tard que jamais.

Neuf membres sont à élire sur douze qu'en comprend la Chambre.

L'état de santé de Mme Millet mère s'étant amélioré, M. le Résident a télégraphié à Mme Millet de lancer les invitations d'une grande soirée offerte aux officiers de la division d'occupation qui aura lieu lundi prochain.

All right.

Pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ni à qualifier, M. Lecore avait voulu faire du réquisitoire prononcé mardi à la réunion publique, une affaire personnelle. Le piège était trop grossier pour que nos délégués s'y laissent prendre, aussi ont-ils répondu la seule chose qu'ils avaient à répondre.

M. Lefèvre a été plus explicite : « des des raisons personnelles, a dit l'honorable avocat, m'empêchent de me battre avec Lecore ? »

## EN VENTE

chez les libraires et dépositaires de journaux  
La **"RETRAITE de BOQUILLON"**  
JOURNAL HUMORISTIQUE  
dont nous recommandons vivement la lecture



5 Médailles d'Or — Grand Diplôme  
d'honneur, Paris 1889  
**Demange Frères & Alioth**  
Propriétaires-Industriels  
PAU, SOUSSE, BORDEAUX  
**HUILES D'OLIVE DE TUNISIE**  
Garantie pure de tout mélange  
EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS  
en Tunisie, Algérie, Corse, France  
et à l'étranger.  
Livraison à domicile en estagon  
DE 3, 10, 15, 20 ET 25 KIL.  
S'adresser pour toutes les Com-  
mandes à M. PAUL NADAL, repré-  
sentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Ita-  
lie. — TUNIS.  
Envoifranco d'échantillons sur demande

**Restaurant de Bourgogne**  
9, Rue Al-Djazira

**Cuisine Bourgeoise**  
REPAS A LA CARTE  
Pensions à des prix très modérés  
Chambres Meublées

**Matériaux de Construction**  
A. DE PARADE  
20 rue d'Espagne, TUNIS  
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. —  
Grande baisse de prix sur tous les  
articles.

**Grande Boulangerie**  
et Pâtisserie Anglaise  
**Wagner et Albrecht**  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 — TUNIS

Brioche. — Croissants. — Petits  
Pains pour thé et café. — Bonbons.  
— Gâteaux. — Tartes. — Desserts,  
etc.  
Pains de luxe et de ménage. — Spé-  
cialité de Pains anglais. — Biscuits.  
— Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs  
de premier choix. — Petits fours. —  
Fournitures pour soirées, Baptêmes,  
Mariages et Bals.

**Domaine P. Potin**  
**CHAUX**  
HYDRAULIQUE  
et Ciments  
Dépôt : rue du Portugal

**Boulangerie Viennoise**  
8, Boulevard de Paris  
**Ferdinand HEINRICH**  
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

**Croissants au Beurre**  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 15 MILLIONS entièrement versés  
Comptoir de Tunis

**Avenue de France**  
Escompte, recouvrements, avan-  
ces sur titres et marchandises, chè-  
ques et lettres de crédit sur tous  
pays, encaissements de coupons,  
ventes, achat sur garde de titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de  
fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons  
trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à  
un an et quatre ans, 3 1/2 0/0;  
bons à cinq ans, 4 0/0

**Banque de Tunisie**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 8 millions de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvre-  
ments. — Avances sur prêts, sur la  
marchandise et sur hypothèque  
immobilières ou maritimes. — Dé-  
pôts à vue et à échéances fixes —  
Garde de titres. — Paiement et es-  
compte de coupons. Reports. —  
Ordres de bourse au comptant et à  
terme sur tous les marchés euro-  
péens. — Emission de chèques et  
de lettres de crédit sur tous pays.  
**SOUSSIONS -- EMISSIONS**

**AUX CISEAUX D'OR**  
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine  
Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage  
ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE  
Maison de Confiance  
**L. THIERS, coutelier, bandagiste, orthopédiste**  
TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires. couteaux de poche ex-  
tra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux.  
Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines  
des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons.  
Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vigneron etc.  
Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs,  
bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois,  
membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.  
Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-  
cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Ré-  
parations et aiguisage en tous genres.  
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

**ÉPICERIE ET COMESTIBLES**  
GROS **DOURA Frères** DETAIL  
Entrepôts : rue des Glaciers, 10 23 29  
Succursales : Rue de Zargoun, 4  
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de  
France et de Soussse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Soussse;  
Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS  
VISITER LES GRANDS MAGASINS  
"AU BON MARCHÉ"  
12, 14, 14 bis rue Carthagène  
**V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE**

Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés  
de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Con-  
fections, Draperies pour hommes, Vêtements sur mesure.  
Prix défiant toute concurrence  
MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS

**Marbres bruts et ouvrés**  
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie  
**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**  
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires  
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie  
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de  
travaux.

**CRÈMERIE FRANCAISE**  
Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances  
**REBOURGEOIN**  
TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS  
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS  
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs Cafés  
THÉS — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE  
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX  
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?  
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?  
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU  
TOMBENT-ILS ?  
SI OUI,  
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend  
aux Cheveux gris la couleur et la beauté  
naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute  
des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur  
des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. —  
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfu-  
meurs en flacons et demi-flacons.  
ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS  
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.  
Se trouve au MAGASIN GÉNÉRAL, avenue de France.

**LE MONDE**  
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie  
SIEGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier  
SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT

**INCENDIES** — assurances  
d'immeubles, fermes mobilières, marchand-  
ises. — Assurances contre la foudre et des  
appareils à vapeur. — Contre les recours  
des locataires. — Contre les risques locatifs  
et les risques du voisinage.



La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement  
es propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable  
l chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles  
et les domestiques des assurés.  
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Cré-  
dit Foncier de France.  
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent  
général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

**Demandez Partout**  
**LE KINA BELLOT**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
**BELLOT, Distillateur à Tunis**  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne  
Montebello.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 100.000.000 de francs  
AGENCE DE TUNIS  
**Th. PROUST\*, directeur**  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur  
titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit,  
ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses  
sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.  
Dépôts à vue et à échéances fixes  
A vue..... 2 1/2% A 3 ans..... 3 1/2%  
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%  
A 2 ans..... 3%

**Location de coffres-forts**  
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposi-  
tion du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants  
la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

**A. GAUVAIN**  
Dépositaire de la Maison "Saint Frères"  
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22

Toiles à voiles et galvanisés — Tentes et Tapis — Rideaux —  
Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Es-  
padrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme — Capital 30 millions  
**SUCCESSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8**  
Escompte, reconvements, ordres de Bourse, avances sur titres  
encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe :  
A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%.

**MESSAGERIES FRANÇAISES**  
Marché du Courrier en correspondance avec la Cie Bône-Guelma  
De Tunis à Medenine et vice-versa  
Départ de Tunis à 8 h. 30 matin; arrivée à Soussse à 9 heures soir.  
— Soussse à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30.  
— Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Medenine à 8 heures soir.  
— Medenine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.  
— Sfax à 5 heures matin; arrivée à Soussse à 7 heures soir.  
— Soussse à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.

**TRANSIT INTERNATIONAL**  
**P. Dana & Foubert**  
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS  
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille  
**GONDRAND FRÈRES, agents**  
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux  
arrivées et départs des paquebots.  
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en perma-  
nence à la salle des douanes.  
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur mar-  
chandises. — Camionnage pour laville et la campagne. — Déménage-  
ments.  
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES  
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de  
chemins de fer.)  
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie TOUACHE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS  
**Service postal Français**  
AGENCE DE TUNIS  
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie  
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches  
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS  
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE  
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MO-  
NASTIR, MEHDIA, SFAJ, GABES et DJERBA  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis,  
rue d'Allemagne  
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ,

**Compagnie Générale Transatlantique**  
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir  
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.  
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.  
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.  
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.  
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30.  
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h' matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.  
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.  
Prix des Places :  
1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 30 fr. 4<sup>e</sup> cl. 15 fr. nourriture comprise  
**AVIS IMPORTANT**  
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de  
passage à Tunis.  
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure  
avant celle fixée pour le départ.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé-  
nérale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.